

CDIUFM
arrivé le
17/07/08
N-840

Le Premier Ministre

2852

Paris, le 16 JUIL. 2008

Monsieur le Président,


Vous avez bien voulu m'adresser le 27 juin dernier le communiqué de presse de la conférence des directeurs d'IUFM, relatif à la réforme du recrutement et de la formation des professeurs. Votre courrier a retenu toute mon attention et m'amène à vous apporter les précisions suivantes.

D'une part, le recrutement des professeurs au niveau du master est conforme aux normes de l'Union européenne, et d'autre part le Président de la République s'était engagé dans ce sens. Cette décision, qui prendra effet durant l'année universitaire 2009-2010, s'inscrit dans la politique de mon Gouvernement qui vise à améliorer l'efficacité du système éducatif.

Je suis convaincu que les universités, dont l'autonomie et la responsabilité ont été récemment renforcées par la loi LRU, sont parfaitement en mesure de fournir à la Nation un corps enseignant de qualité.

Comme vous le savez sans doute, c'est le Ministre de l'Education nationale qui arrêtera le format et les contenus des concours de recrutement pour les professeurs du premier et du second degré. L'université préparera les étudiants qui seront candidats à ces concours et je ne doute pas que vous saurez apporter votre contribution à la formation des enseignants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



François FILLON

*Monsieur Patrick BARANGER
Président de la Conférence des
Directeurs d'IUFM
Maison des Universités
103 Boulevard Saint-Michel
75005 PARIS*